

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 27 Rabia (1) 1448
9 Septembre 2026

N° 112

42^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Sociétés communautaires.....	2835
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	2835
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	2836
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	2838
Homologation de résolutions	2839
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	2839
Avis aux créanciers.....	2841
Convocations	
Sociétés anonymes	2842
Divers	
Avis au public.....	2842
Bilans et Comptes Financiers	
Bilan de la Société Nationale de Transport Interurbain.....	2843

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Réf : 693/2026

Date : 28/08/2026

Dénomination sociale de la société communautaire: Société communautaire Locale Zolfa

Catégorie de la société: Locale

Montant du capital social souscriptible: 5000,00 DT

Adresse du siège social : Lahwaz Faidh Sidi Bouzid Est

Objet de l'activité de la société: Projet agricole intégré

Durée prévue de la société: 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types: 17/06/2026

Nombre de parts nominales à souscrire: 50 parts

Valeur nominale des parts: 100 DT

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Sidi Bouzid

Délai ouvert pour la souscription : Du 31/08/2026 au 25/09/2026

Avantages prévus conformément aux statuts types: Oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote: Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves: Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive: Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive: Selon le texte de l'invitation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Adel Rebhi : Délégation Sidi Bouzid Est, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Lahwaz Sidi Bouzid Est

Ramzi Tlili : Délégation Sidi Bouzid Est, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Ogla Faidh Sidi Bouzid

Imen Rebhi : Délégation Sidi Bouzid Est, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Ogla Faidh Sidi Bouzid.

2026X01231SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

ESSOUKNA

S.A au capital de 5.050.500D

Siège social : 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0030436S

Matricule fiscal : 30436S/P/M/000

CNSS : 74065-54

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 10/08/2026, il a été décidé la nomination de Monsieur Sami AKREMI en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société avec tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 10/08/2026 a été enregistré à la Recette des Finances de Bardo le 14/08/2026 sous le n°26803724 quittance n°M061350 et déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 07/09/2026 sous le n°2026139120.

2026403101SANB2

NOMINATION D'UN PRESIDENT DE CONSEIL

COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE

SA au Capital de 68667490 Dinars

Siège Social : Centre Commercial TUNIS CITY Sabbalet BEN AMMAR, 2032 ARIANA

M.F : 0000253W/P/M/000

RNE : 0000253W

M. CNSS : 82601-54

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration, tenue le 30 juillet 2026 enregistré le 04/09/2026 à la recette des finances Kalaat Andalous sous le numéro 26701208 Quittance N°M031726, il a été décidé de nommer Monsieur Seifeddine BEN JEMIA, en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit trois ans se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers de l'exercice 2028.

Procès-verbal déposé auprès du registre national des entreprises le 08 septembre 2026.

2026403110SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL ET D'APPORT EN NATURE DAR BEN GACEM

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : Porté de 275.000 Dinars à 931.950 Dinars

Siège social : 38, Rue du Pacha - Tunis 1006

Identifiant Unique (RNE) : 1302241C

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juin 2026, enregistré à la Recette des Finances Bab Souika - Tunis le 6 juillet 2026 (Quittance N°M048389, Enregistrement N°26502227), déposé au Registre National des Entreprises (RNE) le 14 juillet 2026 sous RNE N°1302241C, les associés de la société "DAR BEN GACEM" SARL ont décidé :

1. Approbation de l'apport en nature et de son évaluation : Approbation du rapport d'évaluation établi le 21 avril 2025 par le Commissaire aux Apports, Monsieur Mohieddine Djerad, expert judiciaire, portant sur l'apport en nature effectué par Monsieur Hazem Ben Gacem du bien immobilier (terrain et constructions d'une maison d'hôtes) sis au 16, Rue Kahia - Tunis, objet du Titre Foncier n°208120 Tunis (dénommé «Ben Gacem»). La valeur globale nette de cet apport a été évaluée et approuvée à la somme d'un million cent quarante-quatre mille (1.144.000) de Dinars. La propriété et la jouissance dudit bien immobilier sont transférées à la société DAR BEN GACEM à compter du 20 juin 2026.

2. Augmentation du capital social par apport en nature : L'augmentation du capital social d'un montant nominal de six cent quinze mille cinquante (615.050) Dinars, par la création de 12.301 parts sociales nouvelles de nominal 50 Dinars chacune, attribuées en totalité à Monsieur Hazem Ben Gacem. La différence entre la valeur estimée de l'apport (1.144.000 Dinars) et le montant nominal attribué (615.050 Dinars) constitue une prime d'apport de 528.950 Dinars portée au passif du bilan.

3. Augmentation du capital social par conversion de créance : L'augmentation du capital social d'un montant nominal de quarante et un mille neuf cents (41.900) Dinars, par la création de 838 parts sociales nouvelles de nominal 50 Dinars chacune, attribuées en totalité à Madame Leila Ben Gacem en compensation de sa créance liquide et exigible de 78.000 Dinars (générant une prime d'apport de 36.100 Dinars).

4. Nouveau capital et répartition : Le capital social de la société est désormais fixé à neuf cent trente et un mille neuf cent cinquante (931.950) Dinars, divisé en 18.639 parts sociales de cinquante (50) Dinars chacune, réparties comme suit :

- Monsieur Hazem Ben Gacem : 15.051 parts sociales ;

- Madame Leila Ben Gacem : 3.588 parts sociales.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Un exemplaire du PV et des Rapports ont été déposés au Registre National des Entreprises le 14/7/2026 sous l'Identifiant Unique N°1302241C.

2026403102SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté «Winnar Technologie»

SUARL AU CAPITAL DE 10000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 5, Rue El Manama - NABEUL

MF : 1909283H-A-M-000

De la décision de l'associé unique du 24 Août 2026 enregistrée à la Recette des Finances Avenue de France - Nabeul le même jour sous le n°26703804 et publiée au Registre National des Entreprises le 26 Août 2026 sous le n°2026134648, il appert que l'associé unique a décidé la dissolution et la liquidation anticipées de la société et la nomination de monsieur Faouzi Gannar liquidateur de la société. Les oppositions des créanciers doivent être faites chez monsieur Yahia El Abed sis au 1, rue Messatra Nabeul 8000.

2026R02619SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 27/7/2026 enregistré à la recette des finances El Menzeh 6 le 5/8/2026 sous le n°26205871 Mr AMRI

Nadhém a cédé à Mme HAML I Fatma la totalité du fonds de commerce sis au bv. Hédi Nouira résidence El Amir Enasser 2 ariana (buvette), les oppositions seront adressées au vendeur Mr AMRI Nadhem sis à El Mnhla supérieure El Mnhla Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien de 9/9/2026.

2026R02625FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 27 avril 2026, enregistré auprès de la recette des finances d'El Sers le 6 mai 2026 sous le numéro 26200384 (quittance n°11008691), M. Khamies ben Tlili gasmi a vendu la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un café de première catégorie connu sous le nom de "Café Bougrine", exploité dans le local situé à Cité El Bassatine, Avenue 7 Novembre, El Sers (Gouvernorat du Kef) et immatriculé au Registre National des Entreprises (antenne du Kef) sous le numéro 1219995V à M. Aman Allah Gasmi (cin : 13653896).

Les oppositions sont recevables dans le délai légal suivant la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal "Al-chourouk" le 17/07/2026 et "le Quotidien" le 21/08/2026.

2026R02627FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Par acte SSP en date du 3 Août 2026 enregistré à la recette des finances de korba le 05/08/2026 sous le n°26201775 quittance n°MO50356, Mr Fakher ben Abdolkader Kraim cin 05122569 a vendu à la société DELTA D'EQUIPEMENT GENERALE identifiant unique 1333194J, représentée par ses cogérants Chebaane ALI cin 06470769 et

Mouldi Faouzi cin 06430357 le fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Korba avec tous ses éléments corporels et incorporels et exploité dans la vente de matières en plastique, et toute opposition doit être effectuée entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du fonds sus mentionnée dans les vingt jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse le 4 Septembre 2026.

2026R02628FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé en date du 07/08/2026 et enregistré à la recette des finances de Ksibet el Mediouni le 26/08/2026 sous le n°26201238 quittance n°M033964, monsieur Karim Ben Taher Mrad titulaire de CIN n°06794246, a vendu au profit de la société "LEPTIS" une société à responsabilité limitée dont le siège social situé à l'Avenue de la République 5099 Lamta Monastir, identifié sous le matricule fiscal n°1558423Y/N/M représentée par son mandataire à Hssine Ben Mohamad Ben Hssine Ben Hajj Salem, titulaire de la CIN n°04136218 la totalité du fonds de commerce situé à l'Avenue Habib Bourguiba à ksibet Mediouni Monastir, et destiné à l'exercice du commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acquéreur Hssine ben hajj Salem sis à l'Avenue Habib Bourguiba à ksibet Mediouni Monastir.

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» daté le 02/09/2026.

2026S01201FCCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié en date du 05/08/2026 enregistré à la recette des finances de Tbolba MONSIEUR AL

MAHDI Ben MEFTEH Ben AHMED EL MARAOUI titulaire de la carte d'identité nationale N°06848329 délivrée à Tunis le 15/6/2012 a fait une donation à la SOCIETE MEHDI MARAOUI HYDRAULIQUE. Il s'agit d'une société à responsabilité limitée au capital de 10 mille dinars son siège social est situé dans la zone industrielle 5080 teboulba Monastir son identifiant unique 1898821A l'ancien registre C159042025 tous les actifs commerciaux représentés par la fabrication De Visserie et Boulonnerie De chaînes et de ressorts "Toorneur" à identifiant unique N°1294937F exploitée du local situé dans LA ZONE INDUSTRIELLE 5080 TBOULBA propriété de mahdi maraoui a acquis ce bien par voie d'achat acté par acte notarié le 26/06/2014 enregistré à teboulba le 07/07/2014 N°MO21371 avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains du donataire à l'adresse du fonds de commerce déjà indiquée dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 9/9/2026.

2026S01202FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 15/08/2026, enregistré à la recette des finances Monastir le 31/08/2026 quittance n°M072919; Sté "EXPERT" MF : S/1543153, a cédé à hamza maatok et Nour Ellhouda chouchene le fonds de commerce exploiter dans le local N°8 rez-de-chaussée Colisée el hadad avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis de vente a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien N° IP 326/956 le 08/09/2026.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains des acheteurs dans les délais légaux.

2026S01203FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Ben Farhat Yassine

Avenue Habib Bourguiba immeuble Alintilaka bloc c

En vertu d'un contrat de vente rédigé par Maître Ben Frahat Yassine sis à Sfax signé le 06/07/2026 enregistré à la recette des finances Route Al Ain Sfax le 22/07/2026 sous le numéro 26202702 selon quittance n°M050213 Mr Hechmi Mehdaoui titulaire de la CIN n°05749686 délivrée le 26/02/2018 a vendu la totalité du fonds de commerce sis à la route Menzel Ghaker km 4.5 Sfax exploité dans la vente détaillée des fruits secs et ce à Mr Kamel Ben Meftah titulaire de la CIN N°05395405 délivrée le 13/11/2013.

Les oppositions doivent être faites dans les 20 jours qui suivent la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Ben Farhat Yassine avocat son bureau sis à l'Avenue Habib Bourguiba Immeuble Elintilaka Bloc C Sfax.

Le présent avis est publié au journal Alchourouk le 06/08/2026.

2026X01233FCCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte de location du fonds de commerce rédigé le 06/08/2026 par Maître Chouikhi Fathia Avocat à Médenine légalisé à la municipalité de Médenine le 07/08/2026 et à la municipalité d'Ettadamon Lemnihla le 10/08/2026 et enregistré à la recette des finances de Hay Ettadamon le 19/08/2026 sous le n°26304562 quittance n°M077352, Mr Lamjed Ettomi titulaire de la CIN n° 13425158 résident à Echwarek bni kdech Médenine a loué à Mr Mefteh Mehdaoui titulaire de la CIN n°13457426 résident à Zgaya Bni Kdech Médenine Est Médenine, la totalité du fonds de commerce consistant en un local pour la vente des matières alimentaires, sis à la

Route de Bizerte Mnhla 2094 Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de locataire à l'adresse suivante Zgaya Bni Kdech Médenine, dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Paru aux journaux Echourouk et le Quotidien le 25/08/2026.

2026R02624FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Aux termes d'un contrat de location de fonds de commerce, enregistré auprès de la Recette des Finances d'El Menzah 6 le 30/07/2026 sous le numéro 26305773 (quittance de paiement n°M089754), la société «Zahrat Al-Habib» (SARL au capital de 15000 dinars), immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 16171666F a donné en location un fonds de commerce à la société «R.H.F» SARL au capital de 30000 dinars, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1988921E. Ce fonds de commerce est exploité dans le local commercial situé au 88, rue Hédi Nouira, Ennasr 2, et est affecté à l'activité de fabrication de glaces et de sorbets.

Cet avis a été publié dans le journal le Quotidien en date du 9 septembre 2026.

2026403111FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et la pêche

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale datée du 22 octobre 2025, il a été décidé la constitution d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et la pêche

Nom : groupement de développement agricole en mode biologique

Zone d'intervention : Jlas, Imada Jouf, délégation Zriba.

Objectifs :

- Appui aux agriculteurs
- Protection des ressources naturelles et adoption du mode biologique comme mode de production.

Membres :

Président : Lassad HAJ AMOR

Secrétaire général : Oualid HAJ AMOR

Trésorier : Saber HAJ AMOR

Décision du gouverneur de Zaghouan numéro 14 daté du 06 mars 2025.

2026R02620APSF1

Constitution d'une association

Il est constitué une association dénommée :

«Association de Coopération Culturelle et Economique Sino-Tunisienne» ayant son siège à Ouled Amer, Kondar, Gouvernorat de Sousse.

Objet :

Association au but non lucratif ayant pour objet de promouvoir et de développer les relations et les échanges culturels, éducatifs et scientifiques entre la Tunisie et la Chine.

Les objectifs de l'association sont notamment de :

- Promouvoir les échanges et les relations culturelles entre les peuples tunisien et chinois;
- Encourager le dialogue interculturel et renforcer la coopération et la compréhension mutuelle entre la Tunisie et la Chine;
- Contribuer au soutien des initiatives relatives à l'innovation, au transfert des connaissances et des technologies ainsi qu'à la coopération académique et scientifique;

- Contribuer à la promotion du tourisme culturel et économique et encourager les échanges touristiques entre la Tunisie et la Chine;

- Etablir des relations de coopération et de partenariat avec les organismes, institutions et organisations publiques et internationales;

- Contribuer à la création d'espaces de communication, de dialogue et de coopération entre les communautés tunisienne et chinoise;

- Entreprendre toute activité licite de nature à contribuer à la réalisation des objectifs de l'association, sous réserve du respect de son caractère non lucratif et de son indépendance.

Composition du bureau de l'association :

Présidente : GAO QING

Vice-présidente : ZHANG HONGYU

Secrétaire générale : Anis MHAMDI

Trésorier : ZHONG LILAN

Conseiller : Anis ZOUITEN.

2026R02621APSF1

Déclaration

Nom de l'association : Amicale des agents de la santé du gouvernorat de Nabeul

Siège : direction régionale de la santé de Nabeul

Adresse : rue de la révolution Nabeul 8000.

Les objectifs :

- Contribuer à consolider les liens entre tous les agents de la direction régionale de la santé de Nabeul et des établissements qui en dépendent, toutes catégories confondues, ainsi qu'avec les autres agents à travers les activités culturelles et sociales qu'elle organise.

- Veiller aux intérêts sociaux de ses agents adhérents à travers les services et les aides qu'elle assure au profit des agents des établissements sanitaires de la région.

- Honorer les agents de la santé de Nabeul ainsi que leurs enfants lauréats et les encourager à l'excellence.

- Contribuer à l'encadrement des activités culturelles au profit de ses affiliés.

- Collaborer avec les autres amicales ouvrant en Tunisie, tant nationales qu'internationales.

Les membres du comité :

- Mme Henda Marzouk : Présidente de l'amicale

- Mr Chaker Ben Sassi : vice-président

- Mme Imen Fahem : secrétaire générale

- Mr Jabeur Ben Hssine : trésorier

- Mr Mongi Arfaoui : Membre

- Mme Sonia bellili : membre

- Mr Djedidi Ben Younes : membre.

2026R02623APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Nationale des Propriétaires de Lots agricoles

Objet : Développement

Siège social : Km 5, Immeuble Adnane El Gharbi, à côté de l'Office National de la Propriété Foncière, Le Denden - Manouba, Bureau n°22, chez Maître Habib Welhazi, avocat.

Objectifs :

- Contribuer à la recherche de solutions aux problématiques d'ordre technique et pratique liées au développement du secteur agricole.

- Contribuer au développement du secteur agricole et à sa promotion.

- Œuvrer à la modernisation du secteur agricole et à la modernisation de ses mécanismes.

- Etablir des relations avec les associations ayant des objectifs similaires, en Tunisie et à l'étranger, avec lesquelles la Tunisie entretient des relations diplomatiques.

Membres :

- Présidente : Zakia Ben ELHaj Abdallah

- Secrétaire générale : Ammar Belgueyed

- Trésorière : Asma Bettaïeb

- Trésorier adjoint : Ramzi El Mouaddeb.

2026403107APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Suite au Procès-verbal PV de l'assemblée générale extraordinaire élective (AGEE) en date du 31 mai 2026 signé et enregistré à la recette des finances Yasminet sous le n°26703006, quittance n°M042272 en date du 06 Août 2026; le nouveau bureau directeur de l'association sportive nouvelle Medina (ASNM) est élu pour un mandat d'une saison sportive 2026-2027 et composé de :

- Président : Mr. HAMDİ DAHMANE

- Vice-présidente : Mme. AFEF MAAROUFI

- Trésorier : Mr. ELYES KHATTEL

- Secrétaire Général : Mr. MOHAMED AMINE HENDA.

Membres :

- Mr. HBIB SAAFI

- Mr. WAEL TLILI

- Mr. SLIM BOUSLAMA

- Mr. IBRAHİM FRIOUA

- Mr. ALAEDDINE ZHAR.

2026R02626APSF2

Election d'un comité d'un syndic

Résidence Ribat - Monastir

Suivant PV de l'A.G. Extraordinaire en date du 24/08/2026, enregistré à la recette des finances de Monastir le 01/09/2026 sous n°26806389, Quittance n°M072990, déposé à la municipalité de Monastir le 03/09/2026.

Président : Mr. Mongi GHEDIRA

Aide Président : Mr. Ahmed BENZARTI

Vice Président : Mr. Samir KTARI

Secrétaire général : Mr. Nouredine TRIMECH

Membre : Ahmed GHARA

Responsable technique de l'immeuble : Mounir BEN YAHYA

Membre : Sahar BEN HASSEN.

2026S01200APSF2

AVIS

SYNDIC RESIDENCE «DIAR ENNOUR» MREZGA HAMMAMET 8050

A la suite du procès-verbal de l'assemblée générale Annuelle tenus le 01 août 2026 et qui a été enregistré à la recette des finances, à Hammamet le 11 Août 2026, sous le Numéro 26804975 de la Quittance Numéro M115927.

Les Membres du Syndic Résidence «DIAR ENNOUR», sis Boulevard de l'environnement Route Touristique Mrezga Hammamet 8050 en Face de l'Hôtel «Nozha Beach», ont présenté le rapport moral et le rapport financier de l'année 2025-2026 qui ont été acceptés par les présents, de même ces derniers ont élu un nouveau bureau du syndic pour l'année 2026-2027.

Ce bureau est composé de cinq membres :

Président du Syndic : Turki Mhamed lheb.

Vice-Président du Syndic : Charfeddine Ben Ammar.

Secrétaire Général : Khaled Ben Ismail.

Trésorier : Chokri Ben Ayed.

Membre chargé du relationnel : Aida Hassen.

2026403108APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

D'un immeuble non immatriculé

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher, avocat à la cour, sis à Sfax, Imm Quatre saisons, Bloc C 6ème étage Bureau N C6/2 Beb Bhar Sfax. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Société Tunisienne de Banque, représentée pour cette fin par son P.D.G dont le siège social est à Tunis, rue Hedi Nouira, Matricule fiscal 001237/A/P/M/00000.

Partie poursuivie : Ines bent abd essalem ben ghraiba épouse Mhiri, Agent d'entreprise, résidente à la route Manzel chaker km 2.5 impasse Ajmi, Sfax (En sa qualité de débitrice).

Propriété à vendre : L'immeuble objet de la saisie porte sur la totalité de la propriété consistant en un étage supérieur (surélévation) d'un bâtiment à deux niveaux, sis à Sfax route de l'afrane Klm 1 à droite en allant du centre ville vers la route de l'afrane. L'immeuble donne directement sur la route goudronnée de l'afrane. Il est délimité au sud par l'accès au bâtiment, à l'est par M Rached triki, au Nord par Ettounsi et à l'ouest par la route de l'afrane.

L'accès au bâtiment se fait par une porte métallique à deux battants, puis par un escalier à volée ouverte situé sur une bande de terrain d'une superficie de 22m², du côté Est du rez-de-chaussée. L'escalier se prolonge jusqu'à la terrasse.

L'étage se compose de :

- une terrasse orientale à partir de laquelle l'accès au premier étage conduit à une entrée faisant office de hall de réception.

- un salon donnant à l'est avec une entrée indépendante située à droite en entrant. Son plafond est décoré en plâtre, il comporte une fenêtre orientée à l'est ainsi qu'une porte fenêtre orientée au sud donnant directement sur une terrasse méridionale.

- une chambre à coucher orientée à l'est dont le plafond est décoré en plâtre.

Elle comporte une fenêtre donnant à l'ouest ainsi qu'une armoire murale en bois.

- une chambre à coucher orientée au nord, comportant une fenêtre donnant au sud et une porte fenêtre orientée à l'ouest donnant sur une terrasse.

- une chambre orientée à l'est dont le plafond est décoré en plâtre.

Elle comporte une porte fenêtre orientée à l'ouest donnant sur une terrasse.

Une cuisine orientée à l'ouest équipée de placards en bois bas et de placards suspendus. Son sol est revêtu de carreaux de parterre et ses murs sont revêtus de carreaux de faïence. Elle comporte une fenêtre donnant au sud, une autre donnant au nord ainsi qu'une armoire en bois.

Une salle de bain orientée au sud entièrement équipée. Son sol est revêtu de carreaux de parterre et ses murs sont revêtus de faïence,

Elle comporte une fenêtre donnant au nord.

- Une pièce située au niveau de la toiture-terrasse, accessible par un escalier situé du côté est du bâtiment. Elle comporte une fenêtre donnant au sud ainsi qu'une porte fenêtre donnant sur la terrasse. Son sol est carrelé de carreaux de carrelages ses murs sont enduits, lissés et peints à la peinture à l'eau. La longueur de la pièce est de 7.35 m, la largeur est de 3.85 m sa superficie est de 28m². La hauteur sous plafond est de 3m.

Le bâtiment est considéré comme étant de bonne qualité. Il est entièrement peint à la peinture à l'eau. Ses murs sont en briques cuites, enduits et crépis.

La toiture est constituée de briques hourdis et de béton armé, reposant sur des poteaux en béton armé.

Une partie du plafond est agrémentée de panneaux décoratifs en plâtre.

Le sol des chambres et du salon revêtu de carreaux, de carrelage ordinaire, à l'exception de la salle d'eau et de la cuisine dont le sol est revêtu de carreaux de parterre.

Les murs de la cuisine et de la salle d'eau sont revêtus de carreaux de faïences et sont entièrement équipés. Les fenêtres, les portes et les placards en bois sont réalisés en bois ordinaire.

L'emplacement de l'immeuble est excellent, se trouvant à proximité de la route principale l'afrane où sont implantés de grandes et moyennes espaces commerciaux, un bureau de poste, une mosquée, une école primaire et des établissements éducatifs, ainsi que des restaurants et cafés, ils se trouvent également à proximité de l'hôpital universitaire HABIB BOURGUIBA. Le secteur se caractérise par une forte densité de population avec la présence de villas ainsi que d'habitation continues et mitoyennes. La zone jouit de la plupart des commodités et équipements nécessaires à la vie quotidienne.

L'immeuble est situé dans le périmètre du plan d'aménagement urbain de la commune de Sfax sous le code Ub dans laquelle les constructions sont destinées à être réalisées sous forme de villa individuelle au collectives indépendante.

Mise à prix : Le prix de l'adjudication est estimée d'après l'expert judiciaire Sami Mzid désigné suivant ordre sur requête n°5136/25 du 11/6/2025 à cent quatre vingt dix huit mille dinars (198.000d, 000) frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Lundi cinq octobre deux mille vingt six (05/10/2026) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax, sis à rue Victor Hugo, Sfax.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax me Victor Hugo où est déposé le cahier des charges à partir de neuf heures du matin.

- Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax. L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à cent quatre vingt dix huit mille dinars (198.000d, 000). Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2026X01234VEPA1

Vente aux enchères publiques

D'un immeuble non immatriculé

Maître Kamel El AIR

Avocat près la cour de cassation

**33 avenue de l'Indépendance,
Zaghuan 1100**

Tél./Fax : 72675813 / 72682338

Matricule fiscal : P-A-49462-P

Le créancier poursuivant : Mohamed Walid et Asma, enfants de Fathi ben Béchir Lasoued, fonctionnaires, agissant en leur qualité de copropriétaires indivis, faisant élection de domicile au cabinet de leur avocat Maître Kamel El Air, sis 33 avenue de l'Indépendance, Zaghuan 1100, matricule fiscal P-A-49462-P.

Le débiteur saisi : Chedli ben Hassan Ghoul, agissant en qualité de mandataire de Madame Nour El Houda bint Mohamed Salah El Hassoumi, demeurant à Zaghuan, rue Hédi Chaker n°33, impasse Sidi Saad, ville et gouvernorat de Zaghuan.

L'avocat poursuivant : Maître Kamel El Air, avocat près la cour de cassation, sis 33 avenue de l'Indépendance, Zaghuan.

L'immeuble saisi : Il s'agit d'un immeuble non immatriculé à usage d'habitation, sis à la rue Hedi Chaker n°33, impasse Sidi Saad, à Zaghuan, borné au nord par la propriété du voisin dénommé Ali, à l'est par une impasse étroite «impasse Sidi Saad», à l'ouest par le voisin dénommé Anouar, et au sud par la voie où se trouve l'entrée de l'immeuble. Le terrain a une superficie de 70 m². L'immeuble comprend un bâtiment de trois étages, d'une superficie couverte totale de 226 m², détaillée comme suit :

- Rez-de-chaussée : superficie couverte de 70 m², comprenant un salon, une chambre à coucher, une cuisine, des toilettes et un escalier aménagé.

- Premier étage : superficie couverte de 76 m², comprenant un salon, une chambre à coucher, une cuisine et des toilettes.

- Deuxième étage : superficie couverte de 80 m², comprenant deux chambres à coucher, une kitchenette, de petites toilettes, un escalier, ainsi qu'un second escalier métallique menant à la terrasse.

L'immeuble donne sur le Mont Zaghuan et pourrait être exploité comme maison d'hôtes, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires.

Titre exécutoire : Jugement rendu par le Tribunal de première instance de Zaghuan sous le n°1400 en date du 30 novembre 2018, déclarant l'immeuble non susceptible de partage en nature et autorisant sa liquidation par voie de vente aux enchères.

La mise à prix : deux cent quatre vingt cinq mille dinars (285.000,000 DT), outre les frais légaux.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication est fixée au 12/10/2026, à partir de 9 heures du matin et suivantes, au bureau des ventes du Tribunal de première instance de Zaghuan, sis au Palais de Justice de Zaghuan.

La visite de l'immeuble est autorisée chaque jour durant les heures de la journée, sans condition particulière.

Remarque : Tout candidat souhaitant participer à la vente aux enchères peut consulter le cahier des charges auprès du greffier du bureau des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Zaghuan, ou au cabinet de l'avocat poursuivant, Maître Kamel El Air. Il ne peut être enchéri que par l'intermédiaire d'un avocat, après consignation du tiers de la mise à prix ou remise d'un chèque certifié à provision suffisante, ou d'une garantie bancaire irrévocable et sans

recours. Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2026403103VEPA1

Avis aux créanciers

Société FLEXIPACK S.A.

**Siège social : Z.I. Sidi El Hani -
Sousse**

I.U : 0879018Q

En vertu d'une décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de 1ère Instance de Sousse 1 en date du 07 septembre 2026 affaire n°231/33, le commissaire à l'exécution Mr. Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoi des offres relatives à :

- La vente d'un immeuble immatriculé d'une superficie de 3890 m² sis à la zone industrielle Sidi El Hani - Sousse, sachant que la mise à prix est fixée à 837.855 126 dinars après la réduction de 60 % du prix initial.

- La cession d'une entreprise sise à Zaouiet Sousse, sachant que la mise à prix est fixée à 1.189.684,082 dinars après la réduction de 60 % du prix initial.

Est prolongé au 23 octobre 2026. Toute personne désirant participer à ces appels d'offres pourra visiter l'entreprise ou le terrain après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 300 dinars. Pour plus de renseignements veuillez appeler le 53 892 070.

2026S01204VEPA2

**Nomination d'administrateur
judiciaire**

Société NOVARINO TUNISIE SA

Société Anonyme

Au capital de 3 500 000 DT

**Siège social : Zone industrielle El
Alia 7016**

RC : B045192006

MF : 945413W/A/M/000

Dans le cadre du règlement judiciaire n°110 de la société NOVARINO

TUNISIE SA décidé par le Président du Tribunal de 1ère Instance de Bizerte le 30/06/2026, il est nommé Monsieur Lotfi BELLAGHA administrateur judiciaire de la société pour une durée de 09 mois renouvelables.
2026403100VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement et de Promotion des Investissements de la SO.DE.PRI.

Route de la Corniche Bizerte

R.C : B198631996

M.F : 07046 W AM 000

Les Actionnaires de la Société de Développement et de Promotion des Investissements sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Samedi 3 octobre 2026 à 9 h à la Résidence AIN MERIEM à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2025

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2025

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

2026403104SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion des Résidences Touristiques «SPRT»

19, Rue Dr. Conseil Tunis

R.C. : B1114851996

M.F : 14378 GAM 000

Les actionnaires de la Société de Promotion des Résidences Touristiques sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale

Ordinaire qui aura lieu le Samedi 03 Octobre 2026 à 10 h à la Résidence AIN MERIEM à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025.

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2025

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2025

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

2026403105SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Investissement de la Corniche Bizerte «SICOB»

Route de la Corniche Bizerte

R.C : B198581996

M.F : 040590 HAM 000

Les Actionnaires de la Société d'Investissement de la Corniche Bizerte sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Samedi 03 Octobre 2026 à 11 h à la Résidence AIN MERIEM à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2025

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2025

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

2026403106SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

STE MARE ALB

Société Anonyme

Siège social : Rue Gafsa Z.I M'GHIRA 3 Fouchana

IU : 0000246X

Les actionnaires de la société MARE ALB sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 5 Octobre 2026 à 09h30, au siège social de la société, sis à la Rue Gafsa Z.I M'GHIRA 3 Fouchana à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'administration relatif au projet de scission des activités via la création d'une société indépendante spécialisée dans les activités industrielles sur le site du Sahel.

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées.

3. Approbation des conventions réglementées présentées à l'Assemblée

4. Autorisation pour la création d'une société dénommée "Flamen Industries".

5. Délégation des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire a le droit de participer à l'Assemblée, en personne ou par mandataire, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

2026403109SANB3

DIVERS

Avis au public

AVIS

Habib ben Ahmed cherif annonce au public qu'il possède une parcelle comporte 13 oliviers, limitée au sud Bechir Jerbi, à l'est et nord Moncef Bibi, et à l'ouest piste située Malahat Bouhlal mahres et son acte de propriété est disparu et il veut extraire une deuxième copie originale et qui veut s'opposer s'adresse au notaire à Sfax Mzid Mohamed dans un délai de trente jours à partir de la date de cet avis.

2026X01232DIVD2

BILANS ET COMPTES FINANCIERS

Société nationale de transport interurbain

BILAN ACTIF ARRETE AU 31 Décembre 2023

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

<i>Note</i>	<i>Montants</i> Décembre 2023	<i>Montants</i> Décembre 2022
ACTIFS NON COURANTS	11 422 682	15 644 620
Immobilisations incorporelles	406 822	405 824
Amortissements	(377 857)	(375 943)
Immobilisations incorporelles nettes	28 966	29 881
Immobilisations corporelles	75 457 924	81 511 849
Amortissements	(64 071 242)	(65 904 145)
Immobilisations corporelles nettes	11 386 683	15 607 705
Immobilisations financières	20 157	29 897
Provisions	(13 123)	(22 863)
Immobilisations financières nettes	7 034	7 034
ACTIFS COURANTS	26 859 944	26 069 930
Stocks	2 043 515	2 051 736
Provisions	(424 757)	(279 028)
Stocks nets de provisions	1 618 759	1 772 708
Clients et comptes rattachés	25 865 076	24 725 789
Provisions	(3 696 675)	(3 554 462)
Clients nets de provisions	22 168 401	21 171 327
Autres actifs courants	3 434 251	3 914 055
Provision	(1 234 156)	(1 234 156)
Autres actifs courants	2 200 095	2 679 899
Placements et autres actifs financiers	30 791	35 958
Liquidités et équivalents de liquidités	841 948	410 039
TOTAL DES ACTIFS	38 282 676	41 714 550

Société nationale de transport interurbain
BILAN PASSIFS ARRETE AU 31 Décembre 2023
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Note	<u>Montants</u> Décembre 2023	<u>Montants</u> Décembre 2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	(101 067 338)	(88 321 840)
Capitaux propres		
Capital social	8 451 720	8 451 720
Réserves légales		
Résultats reportés	(106 924 986)	(97 802 258)
Modification comptable	9 989 226	10 151 425
Subventions d'investissements	-	-
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	(88 484 039)	(79 199 113)
Résultat de la période	(12 583 298)	(9 122 727)
	(101 067 337)	(88 321 840)
PASSIFS NON COURANTS	8 431 590	11 475 914
Emprunt	7 643 591	10 800 240
provisions	758 124	627 028
Autre passif non courant	29 875	48 646
	8 431 590	11 475 914
PASSIFS COURANTS	130 918 423	118 560 476
Fournisseurs et comptes rattachés	39 559 126	38 375 178
Autres passifs courants	82 139 086	71 196 528
concour bancaire et autres passifs financiers	9 220 211	8 988 770
	130 918 423	118 560 476
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	38 282 675	41 714 550

Société nationale de transport interurbain
ETAT DE RESULTAT ARRETES AU 31 Décembre 2023
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

<i>Note</i>	<i>Montants</i>	<i>Montants</i>
	<u>Décembre 2023</u>	<u>Décembre 2022</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION	40 286 949	38 769 325
Revenus	36 538 672	32 825 069
Autres produits d'exploitation	3 748 277	5 944 256
CHARGES D'EXPLOITATION	50 539 914	47 306 270
Variation de stock	8 221	(214 338)
Achats de marchandises consommés	13 168 628	12 063 100
Charges de personnel	29 053 974	27 161 174
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 796 468	5 758 528
Autres charges d'exploitation	3 512 624	2 537 805
RESULTAT D'EXPLOITATION	(10 252 965)	(8 536 945)
Charges financières nettes	(2 350 441)	(894 434)
Produits financiers nets	485	1 809
Autres gains ordinaires	72 310	350 567
Autres pertes ordinaires	-	-
RESULTAT AVANT IMPÔT	(12 530 611)	(9 079 003)
Impôt sur les sociétés	(52 687)	(43 724)
Elements extraordinaires (gain/ perte)		
RESULTAT NET DE LA PERIODE	(12 583 298)	(9 122 727)

Société nationale de transport interurbain

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETES AU 31 Décembre 2023

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	<i>Montants</i> Décembre 2023	<i>Montants</i> Décembre 2022
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
<i>Résultat net</i>	(12 583 298)	(9 122 727)
Ajustement pour :		
<i>Amortissement & provisions</i>	4 796 468	5 758 528
<i>Reprise sur provisions</i>		
<i>Variation modification comptable</i>	(162 199)	
<i>Plus value de cession</i>		
<u>Variation des :</u>		
-Stocks	8 221	(242 996)
-Créances	(1 139 287)	(486 052)
-Autres actifs	479 803	(945 585)
-Fournisseurs	1 183 948	1 873 955
-Autres passifs courants	10 942 557	10 108 388
-Intérêts Payer	(30 485)	(25 846)
Flux le trésorerie provenant des opérations d'exploitation	3 495 729	6 917 667
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(155 493)	(11 943 056)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(155 493)	(11 943 056)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions		
Encaissements provenant des emprunts		7 763 097
Remboursement d'emprunts	(2 889 759)	(4 341 558)
Autres encaissements/décaissements		
Encaissements provenant des remboursements des prêts	5 167	19 031
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(2 884 592)	3 440 570
Variation de trésorerie	455 644	(1 584 819)
Trésorerie au début de l'exercice	80 815	1 665 634
Trésorerie à la clôture de l'exercice	536 459	80 815

2026R02622BCFA5